



ÉCOULEMENT A CIEL OUVERT



Source: bochum.de

Suivant règlement communal des bâtisses



Source: bochum.de



Source: daa-guësch.de



RECUPERATION / UTILISATION



Se renseigner auprès de sa commune pour d'éventuels subsides

Chacun peut contribuer à favoriser une bonne qualité de l'eau de nos rivières ainsi que participer à une réduction des risques d'inondation. Ceci en intégrant, harmonieusement, dès la planification de sa nouvelle habitation et de ses alentours, des concepts responsables et durables quant à la gestion des eaux pluviales. Ce document illustre quelques exemples concrets existants.

5 concepts

- Toit vert
- Infiltration sans rétention
- Infiltration avec rétention
- Écoulement à ciel ouvert
- Utilisation de l'eau de pluie

Pour toutes documentations supplémentaires, ainsi que pour le prêt de livres traitant du sujet, veuillez-vous adresser à la Maison de L'Eau de L'Attert à Redange.

Gestion responsable des eaux pluviales dans les nouvelles habitations



Que puis-je faire sur ma parcelle ?



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la gestion de l'eau



CONTRAT DE RIVIÈRE
ATTE RT
FLUSSPARTNERSCHAFT

33, Grand-Rue, L-8510 Redange/Attert
T: 26 62 08 08 - maison.eau@attert.com
www.attert.com

